

OUTIL RH et GHT ETAT DES LIEUX DES REGLES DE GESTION ET PRATIQUES RH

Avril 2016

L'ANAP a réalisé une cartographie des processus RH

<http://www.anap.fr/publications-et-outils/outils/detail/actualites/fonctions-administratives-et-techniques-kit-doutils/> .

Une analyse complémentaire (en amont ou en aval) doit cependant être réalisée sur les règles de gestion et pratiques RH dans le cadre du GHT.

L'outil proposé a été conçu par l'ANAP, l'EHESP et la FHF.

Il concerne la gestion PNM et PM.

OBJECTIFS DE L'OUTIL

- 1) Faire un état des lieux des règles de gestion et pratiques RH entre établissements du GHT
- 2) Permettre aux DRH de proposer des axes de réflexion voire d'action dans le cadre de l'agenda social du GHT

❖ **Etat des lieux ne vaut pas « diagnostic »**

Les règles de gestion et pratiques sont issues de la réglementation et de politiques RH qui ne sont pas toujours formalisées. Certains points posent plus de questions quant à l'interprétation de la réglementation, la temporalité, ...l'état des lieux est un constat des pratiques RH issues de l'histoire de chaque établissement.

❖ **Pas de « traitement » national**

Les GHT seront tous différents. Si tous les établissements seront confrontés aux mêmes problématiques initiales, les GHT devront cependant définir leurs propres solutions.

❖ **Dynamique participative**

Nécessité d'associer les équipes et de communiquer en amont sur la démarche dans le cadre d'un agenda social du GHT.